

AE MG Optimal Income

I. Informations sur AE MG Optimal Income

Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux s.a. dans les produits Allianz Excellence et Allianz Excellence Plan. Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires et le document d'informations spécifiques de ce fonds sont disponibles gratuitement chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be.

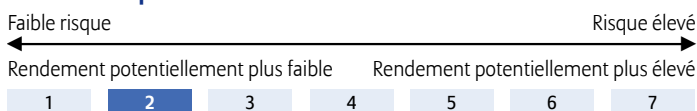
Politique d'investissement

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) **M&G Optimal Income Fund**, constituée en Angleterre et au Pays de Galles.

La SICAV vise à générer une croissance du capital et des revenus. Le fonds est flexible, au moins 50% du fonds seront investis dans des obligations. Le gérant de fonds a la liberté d'investir à travers une large gamme d'obligations (obligations d'État, obligations d'entreprise de qualité « Investment Grade » et obligations à Haut Rendement), où les plus grandes opportunités peuvent être trouvées.

Le gérant de fonds sélectionne les investissements en fonction d'une évaluation d'une combinaison de facteurs au niveau macro-économique, des actifs, des secteurs et des titres. La répartition des investissements à travers les émetteurs et les secteurs est un élément crucial de la stratégie du fonds et le gérant est aidé dans la sélection d'obligations individuelles par une équipe interne d'analystes.

Classe de risque



Période de détention recommandée

3 ans

Date de création

13/04/2017

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Le fonds investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Il n'existe aucune garantie que le fonds obtienne un rendement positif sur cette période ou sur toute autre et les investisseurs sont susceptibles de ne pas récupérer le montant initialement investi. Ce fonds a recourt de manière significative aux produits dérivés.

Performance (%)¹

	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2013	2014	2015	2016	2017	VNI
Fonds	-2,54	-0,76	-1,66	-2,54	-1,77	-	-	-	-	-	-	-	-	-	24,94 €

II. Informations sur M&G Optimal Income Fund Euro

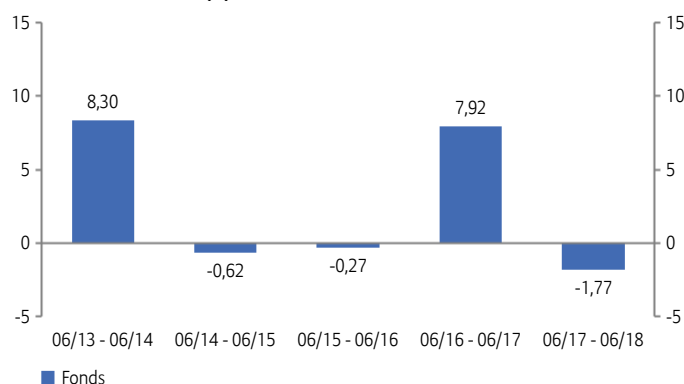
Performance (%)²

	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2013	2014	2015	2016	2017
Fonds	5,78	1,89	13,84	2,63	6,37	3,92	-2,37	6,15	3,48

Evolution VNI sur 5 ans²



Performance annuelle (%)²



Indicateurs de risque/return*

	3 ans	5 ans
Volatilité (%)	3,68	3,39

Notation Morningstar™ M&G Optimal Income Fund Euro

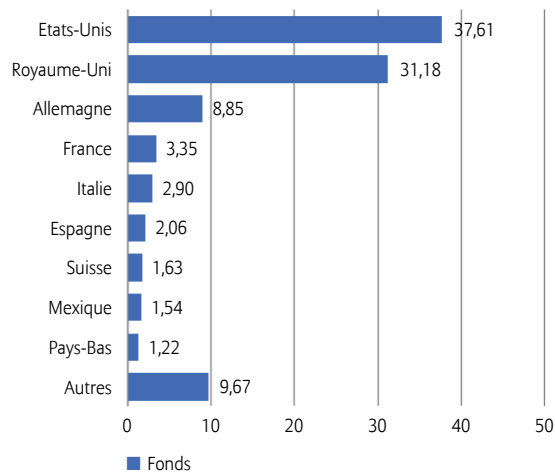


Rating sur une échelle de 1 à 5 au 31/05/2018. Morningstar évalue les fonds d'investissement sur base des performances, moyenne pondérée sur 3, 5 et 10 ans. Les fonds d'investissement sont ensuite classés au sein de leur catégorie Morningstar selon leur rapport risque-rendement. Les 10 pourcent les mieux classés se voient récompensés de 5 étoiles, les 10 pourcent les plus bas du classement reçoivent 1 étoile.

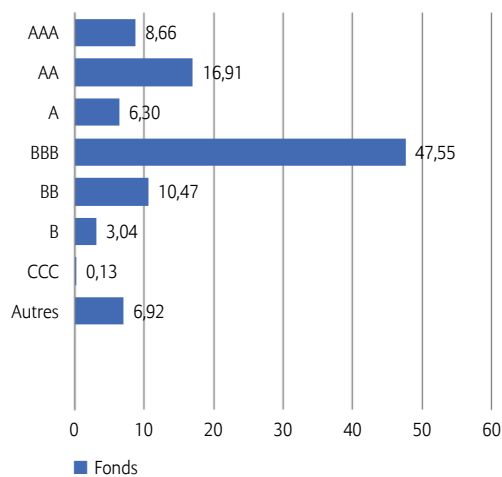
* Ces indicateurs et autres termes financiers sont expliqués dans notre glossaire. Les notes de bas de page sont reprises à la troisième page de la fiche fonds.

Structure du portefeuille

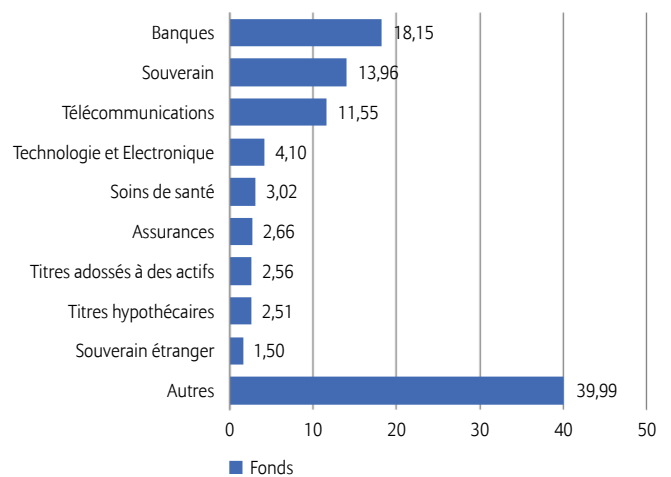
Répartition géographique (%)



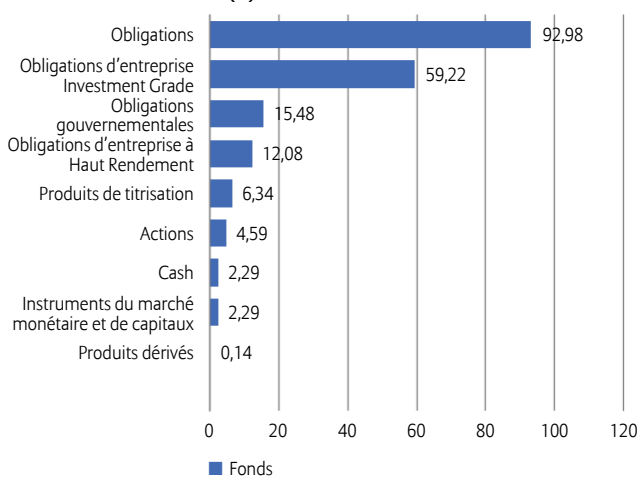
Répartition par rating (%)



Répartition sectorielle (%)



Exposition aux classes d'actifs (%)



Opportunités

- + Un fonds obligataire très flexible qui peut investir sur l'ensemble de l'univers obligataire international et jusqu'à hauteur de 20% sur un panier d'actions.
- + Un fonds conçu pour bien se comporter dans diverses conditions de marché.
- + Un gérant avec plus de 30 années d'expérience dans la gestion obligataire dont les compétences et l'expertise ont été largement reconnues.

Risques

- Risque de perte en capital.
- Risque de taux d'intérêt et de crédit.
- Risque de devise et de taux de change.

Informations clés du fonds sous-jacent

Société de gestion	M&G International Investments Ltd.
Date de création	20/04/2007



Gestionnaire de fonds

Richard Woolnough

Commentaire du gestionnaire

En 2018, le gérant s'attend à la persistance de plusieurs des principales thématiques de 2017 : des fondamentaux économiques solides et une baisse du chômage. Le positionnement du fonds est donc adapté en conséquence avec une durée courte (c'est-à-dire une sensibilité moins élevée aux variations des taux d'intérêt que les fonds dotés d'une durée plus longue) et une « spread duration » longue (la « spread duration » est une mesure de la sensibilité d'une obligation, ou d'un fonds obligataire, à l'évolution des spreads de crédit).

Les tensions commerciales ont à nouveau prédominé en juin tandis que les marchés ont également dû intégrer l'apparente divergence des politiques de la banque centrale américaine (FED) et de la banque centrale européenne (BCE) après leurs réunions de politique monétaire respectives. La FED s'est révélée plus offensive et la BCE plus accommodante que prévu. La FED a relevé ses taux comme s'y attendaient les marchés (c'est la septième hausse de ce genre depuis la fin 2015) et a signalé son intention de le faire à nouveau à deux reprises cette année. La plupart des actifs obligataires ont clôturé le mois inchangés ou en baisse. Les reculs les plus importants sont une fois encore intervenus sur les marchés émergents. Les emprunts d'État émergents en devise locale se sont repliés de près de 2,9% en raison de l'impact négatif lié à la perspective de nouvelles hausses des taux aux États-Unis et de l'instauration de nouveaux tarifs douaniers.

Suite à la baisse des rendements des emprunts d'État en juin, le gérant a réduit de 2,7 à 2,3 ans la durée globale du fonds. La durée des actifs en euros est désormais nulle.

Les spreads des obligations d'entreprises européennes se sont à nouveau élargis en juin et le gérant a choisi d'accroître le niveau du risque de crédit du portefeuille. Pour ce faire, il a principalement acheté un certain nombre de nouvelles émissions et obligations « Investment Grade » auprès d'établissements financiers. Il a allégé certaines positions sur des obligations d'entreprises britanniques (en particulier des titres adossés à des actifs et des obligations à taux variable) qui avaient bien résisté à la récente volatilité.

Le gérant a légèrement renforcé son exposition aux obligations d'entreprises à Haut Rendement, principalement via des émissions européennes qui avaient été pénalisées ces dernières semaines par l'incertitude politique en Italie et dont les valorisations sont ainsi apparues plus attractives.

Au sein des emprunts d'État en portefeuille, le gérant a légèrement réduit le poids des positions sur les emprunts américains et français, il a ajouté quelques obligations d'état britanniques à court terme (Gilts) et a acheté quelques emprunts à long terme de pays émergents, comme le Brésil et l'Uruguay, qui avaient récemment baissé. L'exposition globale aux emprunts d'État est restée sensiblement la même que le mois précédent.

Enfin, l'exposition aux actions est demeurée légèrement inférieure à 5%.

Remarques importantes

- Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires, le document d'informations spécifiques, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Excellence doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros. Les versements planifiés sur le contrat Allianz Excellence Plan doit être au moins égal à 1.200 euros par an, 600 euros par semestre, 300 euros par trimestre ou 100 euros par mois et vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be sous Valeurs d'inventaire et calcul du rendement/Fonds d'investissement (Branche 23) et dans l'Echo et De Tijd.
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :
 - l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, info@ombudsman.as,
 - Allianz Benelux s.a. par mail à plaintes@allianz.be ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux s.a., 10RSGJ, Rue de Laeken 35 à 1000 Bruxelles.

¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

² Les rendements ont été calculés sur base des performances réalisées par le fonds sous-jacent, après déduction des frais de gestion imputés au contrat. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le fonds dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par M&G International Investments Limited (UK), société de gestion d'actifs, régulée par la Financial Conduct Authority au Royaume Uni. Registre de commerce n° 90776 – Angleterre
Laurence Pountney Hill, Londen EC4R 0HH, United Kingdom – Tél.: +44 1268 448 031. www.mandg.be

